

Lyon, 16 mai 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Ouverture prochaine de la concertation sur l'aménagement du 3<sup>e</sup> tronçon de la rue Garibaldi

Lors de la Commission permanente de ce lundi 16 mai, les élus métropolitains ont voté à l'unanimité une délibération pour lancer la concertation sur l'aménagement futur du 3<sup>e</sup> tronçon de la rue Garibaldi à Lyon situé entre les rues Arménie-Pensionnat (Lyon 3e) et la Grande rue de la Guillotière (Lyon 7e). L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants en supprimant la trémie, à l'instar de ce qui a été déjà fait sur les deux tronçons précédents et en végétalisant l'espace public.

La livraison des 2 premières tranches de travaux, en 2014 pour le tronçon Vauban-Bouchut et en 2019 pour le tronçon Bouchut/Arménie, a permis d'offrir des espaces publics de qualité et confortables pour l'ensemble des modes actifs, avec notamment la suppression des trémies routières Lafayette et Paul Bert. Le projet sur le 3<sup>e</sup> tronçon a pour objectif de confirmer le caractère apaisé de la rue Garibaldi avec, en premier lieu, la suppression de la trémie Garibaldi / Félix Faure / Gambetta dont les nuisances sont considérables en termes de bruit et de pollution pour les riverains. La circulation automobile sera apaisée et permettra, grâce aux aménagements, d'apporter davantage de confort aux piétons. Le projet permettra aussi la création d'une partie de la ligne 7 des Voies Lyonnaises qui ira de Rillieux-la-Pape à Solaize et empruntera cet axe et de favoriser l'usage des transports en commun.

Dans le cadre du projet, la végétalisation de la rue sera poursuivie ainsi que la désimperméabilisation de l'espace public. L'objectif est d'apporter un maximum de végétation et de replanter la place Stalingrad après l'abattage des platanes atteints par la maladie du chancre coloré.

Afin de répondre le plus précisément possible aux attentes des riverains, la concertation publique qui débutera au mois de juin est prévue pour une durée d'un mois. Le dossier de concertation sera disponible à l'Hôtel de Métropole mais aussi dans les Mairies d'arrondissement concernées.

Pour les contributions par voie numérique, le dossier sera disponible sur le site de la Métropole sous la rubrique « **Une Métropole en actions** », sous-rubrique « **Projets urbains** », page « **Participation du public** ».

Les contributions pourront également être envoyées à l'adresse mail suivante :  
**[projet.garibaldi@grandlyon.com](mailto:projet.garibaldi@grandlyon.com)**.

Dans le cadre de cette concertation, **une réunion publique** sera programmée dans les semaines qui viennent et s'adressera à l'ensemble du public.

